

passage. Chaque jour le *Moniteur* remplit ses colonnes de longues listes très serrées de souscripteurs. Néanmoins il ne semble pas que les sommes recueillies, du moins à Paris, arrivent encore à un million.

Nous avons dit que Mgr. Dupanloup, à peine averti du désastre qui frappait ses diocésains, s'était rendu à la hâte au milieu d'eux et avait visité les localités inondées. L'illustre prélat, qui vient de publier une lettre pastorale développée sur les malheurs et les signes du temps, avait, dès son retour dans sa ville épiscopale, à la suite de sa visite aux inondés, adressé à son clergé une lettre éloquentes et toute palpitante des émotions ressenties à la vue de tant de malheurs.

"Je viens, disait Mgr. Dupanloup, de visiter un grand nombre de nos paroisses inondées, et c'est l'âme encore tout émue de ce que j'ai vu là que je me hâte de vous écrire ces quelques lignes. Ainsi notre beau fleuve, tour à tour, hélas! notre orgueil et notre effroi, vient de briser ses digues, et de porter de nouveau la dévastation dans nos campagnes. Une de ces inondations, comme nous n'en avons que trop vûes, a ravagé avec plus de violence que jamais tout ce val de la Loire, si riche et si riant hier, aujourd'hui si désolé!

"1825, 1835, 1856, 1866, années de douloureuse et terrible mémoire! Quoi donc? Est-ce qu'il y aurait ici comme une sorte de loi fatale qui ramènerait à des époques périodiques, et dans une progression toujours croissante, le redoutable fléau, sans qu'il soit possible de le conjurer? N'avons-nous donc aucun moyen d'obtenir ici la protection de Dieu? Je me le demande aussi, avec une inquiète surprise; la Hollande sait échapper aux menaces continuës de l'Océan, et nous, ne saurons-nous pas nous soustraire aux périls accidentels de nos fleuves!"

Plus loin, le grand évêque s'écriait:

"Que vous dirai-je? Et qu'ai-je besoin de vous dire? Une telle calamité parle assez haut: les ruines qu'un tel fléau laisse après lui, hélas! vous ne les connaissez que trop.

"Sans doute, on ne sait pas encore toute l'étendue des pertes, mais elles sont effrayantes. Soixante paroisses, dans notre seul diocèse, atteintes par le fléau dévastateur, des maisons renversées, des récoltes détruites, des moissons déjà recueillies et dont on se croyait sûr, emportées par les eaux furieuses, le sol profondément remué et recouvert de sable, et cela sur une étendue immense, une multitude de pauvres familles dans la dernière détresse: quel affreux hiver se prépare pour tant de malheureux, si notre charité ne s'élève pas à la hauteur de ces désastres."

Mgr. l'évêque d'Orléans invitait ensuite son clergé à secourir ceux que le fléau a visités et à provoquer l'organisation des secours. "Je vous le disais, il y a dix ans, je vous le répète aujourd'hui, poursuit Monseigneur, à aucun prix, nul de vos pauvres paroissiens ne doit manquer de pain, de vêtement et d'abri; nous ne devons pas nous donner de repos que nous n'ayons procuré à ces malheureux qui sont nos frères, tout ce qui sera nécessaire au moins pour ces pressantes et indispensables nécessités."

Que chacun de nous, ajoute ici M. Jean Breton, de qui nous avons emprunté une partie de ce qui précède, que chacun de nous s'inspire de ces recommandations charitables et entende, comme s'il était adressé à lui-même, l'appel chaleureux de l'illustre prélat. A

Paris, dans tous les départements, les souscriptions sont ouvertes. Que les moins riches ne reculent pas devant les plus humbles aumônes: toutes seront reçues avec une égale reconnaissance. Les petits sous finissent par former des millions, de même que les gouttes de pluie finissent par former les torrents. Ceux-ci ont fait le mal, il faut que ceux-là viennent le réparer. Or, les souscriptions atteindront-elles jamais le chiffre de millions qui représente les pertes? Dieu le veuille!

De l'Autorité en Philosophie.

LIVRE SECOND.

DE L'AUTORITÉ DIVINE EN PHILOSOPHIE.

CHAPITRE I.

DE L'HUMANITARISME.—DIVERSITÉ DE FORMULES.—RAPPORTS ET DIFFÉRENCES ENTRE L'HUMANITARISME ET L'INDIVIDUALISME.—COMBIEN CETTE DOUBLE PHILOSOPHIE S'EST TOUJOURS MONTRÉE HOSTILE A LA RÉVÉLATION.

(Suite.)

Pour établir l'autorité humaine en matière de philosophie, nous n'avons eu à combattre qu'une classe d'adversaires, les individualistes. Mais, à présent qu'il s'agit de prouver l'autorité divine, l'autorité de la révélation dans cette même sphère des conceptions philosophiques, nous avons en tête et les individualistes et les humanitaires. Les individualistes sont maintenant suffisamment connus. Disons donc, d'abord, ce que sont les humanitaires et les différences qui les séparent des individualistes, et les points de contact qu'ils ont avec eux; nous décrirons ensuite, à grands traits, les efforts de cette double catégorie de philosophes contre la révélation.

La notion de l'humanitarisme n'est pas aussi simple que celle de l'individualisme. Il y a, dans ce système, multiplicité, diversité de formules, ainsi que nous allons le montrer dans l'énumération suivante.

Première notion, première formule de l'humanitarisme.

Le criterium suprême et unique du vrai, du réel distinct des affections du sujet pensant; c'est la raison générale.

Le vrai, le réel distinct des affections du sujet pensant, est un, immuable, universel: Donc, aussi, le caractère du vrai, sa marque distinctive, son criterium, par conséquent le vrai, c'est ce à quoi la raison de tous acquiesce partout et toujours, et son criterium unique l'assentiment commun. Ainsi, toute assertion qui n'est pas purement subjective, demeure problématique jusqu'à ce qu'elle ait reçu la sanction de la raison générale (1). La raison commune, voilà le tribunal souverain et sans appel. Il peut casser et annuler tous les jugements du sens privé; et nul esprit, nul génie quelconque ne peut même reviser les siens.

La loi universelle de l'affirmation ayant pour objet quelque chose autre que les modifications de la subs-

(1) Esquisse d'une philosophie, par F. Lamennais.